

AFFAIRE N° 16 - Acquisition d'un terrain bâti, situé rue Pasteur appartenant à la succession GAUD Roland, nécessaire à l'extension de l'Hôtel de Ville.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de la réalisation de l'extension de l'Hôtel de Ville, l'acquisition d'un terrain de 310 M2, bâti d'une construction, situé rue Pasteur est envisagée.

Cet immeuble a fait l'objet d'une proposition de vente de la part de la Succession Roland GAUD, pour le prix de 11 500 000 F CFA, soit une majoration de 15% par rapport à l'estimation effectuée par le service des Domaines qui est de 10 000 000 de FCFA.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à diligenter la procédure d'acquisition de l'immeuble appartenant à la Succession GAUD, pour le prix de 11 500 000 F CFA.

La dépense sera prélevée sur l'emprunt contracté auprès de la C.A.E.C.L. pour l'achat de terrains.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Vu
2^o Denis, le 9 janvier 1975
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: J.P. Prioux
Pour copie certifiée
conforme
Le Directeur des Affaires
Financières
Signé: P. Gianni

x

REVU Le Dir. des Aff. Financières
R. Perryn

x

M. Denis le Sec.
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
J.M. Ballière
P. Copie conforme